

ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

programmes

Question écrite n° 38479

Texte de la question

M. Franck Dhersin souhaite appeler l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur l'ouverture de classes européennes, dès la rentrée scolaire 2000, au sein des collèges du Dunkerquois. Si l'on peut se féliciter de cette initiative, l'on peut s'étonner de voir inscrites, dans les propositions du rectorat l'apprentissage de langues comme le russe et l'arabe, et de ne pas retrouver l'allemand. Tenant compte des menaces qui pèsent sur l'enseignement de l'allemand dans les lycées de l'agglomération, Franck Dhersin a alerté le ministre par question écrite en date du 28 juin 1999, ce projet suscite de nombreuses interrogations tant au niveau des enseignants que des parents. En conséquence, il lui demande de bien vouloir reconsidérer ce dossier.

Texte de la réponse

Sur les 98 sections européennes implantées à ce jour dans les collèges du département du Nord, 34 sections concernent la langue allemande, ce rapport étant de 8 sur 33 pour les sections implantées en lycées. Il n'y a donc aucune exclusion de la langue allemande du dispositif des classes européennes. Les projets d'ouverture de section européenne en allemand et en espagnol du collège Paul-Machy de Dunkerque, ainsi que l'ensemble des projets ayant été déposés par les établissements du département, font l'objet actuellement d'une étude approfondie des services de l'inspection académique du Nord. A l'issue de cette réflexion, la liste définitive des ouvertures pour la rentrée scolaire de septembre 2000 sera arrêtée.

Données clés

Auteur: M. Franck Dhersin

Circonscription: Nord (13e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 38479 Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clée(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 10 avril 2000

Question publiée le : 6 décembre 1999, page 6923 **Réponse publiée le :** 17 avril 2000, page 2456